

Le trait d'union Ayvellois

FEVRIER 2019 N° 54



SOMMAIRE

P 2 □ Edito du Maire

P 3 □ Vie Municipale

P 4 et 5 \square Travaux

P 6 □ Infos communales

P 7 □ *Etat civil 2018*

P 8 □ Histoire du village

P 9 □ Cinq questions à Mme DESTREE (directrice d'école)

P 10 à 14 □ Retour sur images

P 15 Divertissements

P 16

Festivités et animations



RESPONSABLE DE PUBLICATION

LEBRETON Philippe

AVEC LA PARTICIPATION DE

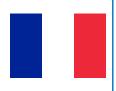
LEBRETON Eliane pour la distribution DELOECKER Frédérique pour la relecture

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

BEAUDEUX Isabelle MARTIN Martine MORTIER Michel SIMON Muriel TUCCI Sylvia



Edito du Maire





Après 26 mois de travaux, le village retrouve sa sérénité. Beaucoup d'énergie a été déployée dans ce projet d'une ampleur sans égale pour la commune. Des travaux pensés en début de mandat, exécutés pendant le mandat et finis dans ce même mandat. A vous entendre le résultat est un plébiscite, le conseil municipal vous en remercie. Le Maire est un moteur dans le fonctionnement, la gestion et l'organisation de la commune, mais sans une équipe il est bien seul. C'est pourquoi lors des vœux de janvier, un des axes principaux de mon discours était de saluer, de remercier et de mettre en valeur toute l'équipe qui m'accompagne.

Si le village vit, c'est qu'un bon nombre de femmes et d'hommes bénévoles officient pour vous (tout ce petit monde associatif). Je ne peux que les féliciter pour leur énergie à vous proposer des animations, leur soif de vous apporter le meilleur reste intacte et j'espère qu'elle le restera le plus longtemps possible. Le bénévolat est mis constamment à rude épreuve et le renouvellement des bonnes volontés commence à se faire rare.

Le fonctionnement du village c'est aussi un personnel, qui vous accueille en mairie, met en valeur les espaces verts, maintient le village en ordre de marche et accompagne vos enfants dans leur vie scolaire. Merci à vous tous.

L'école dans un village, comme le milieu associatif, sont des liens sociaux qu'il faut entretenir et conserver. Les enseignants sont un maillon important dans la composante du village, c'est pourquoi je tiens à les remercier pour leurs actions.

Tous ces travaux ce sont aussi des femmes et des hommes qui ont travaillé pour vous. Un accueil particulier leur a été réservé lors des vœux, que ce soit la maitrise d'œuvre, ou l'équipe d'Eurovia. Tous ces mois de contacts permanents tissent des liens très fraternels. Le travail avant tout, d'accord, mais le lien social qu'ils ont créé que ce soit avec l'équipe municipale, les habitants, les commerçants est à souligner. Nous avons eu une équipe très respectueuse de son environnement.

La mission d'un Maire pour qu'elle fonctionne, c'est toute cette conjugaison, il faut la tisser, l'entretenir et la remettre sans cesse sur le tapis et à la fin le résultat est là.

Un bulletin spécial ''regard dans le rétroviseur, sans oublier l'avenir'' vous sera distribué vers la fin du 1^{er} semestre.

Pour cette nouvelle année, permettez-moi au nom du conseil municipal de vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Ps, je tiens à saluer et remercier toutes les personnes qui ont déblayé la neige devant leur pas de porte. Il y a encore du civisme, il faut le souligner. Merci à vous.

<u>Contrepartie</u>, les nuisances de nos amis les bêtes, aboiements, crottes restent un gros problème pour les marcheurs et le voisinage. S'il vous plait, Messieurs ou Mesdames, maîtres de ces animaux pour un savoir vivre en collectivité, pouvez-vous respecter la loi en vigueur! Il est toujours désagréable de faire appel au service de l'ordre pour ce genre de problème, mais si nécessaire cela se fera, à bon entendeur.

Philippe LEBRETON.

Téléphone: 03.24.37.88.37

Mail: communedesayvelles@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Maire ou Adjoints: permanence le vendredi après-midi ou sur RDV



Vie municipale

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2018

Délibération convention de délégation de maitrise d'ouvrage avec Villers-**Semeuse:**

Pour finaliser les travaux de la rue du Bourg et la jonction de la limite de territoire de Villers-Semeuse avenue de Turenne (deux entrées de maisons sont concernées), la commune de Villers-Semeuse valide le fait de continuer l'aménagement de voirie et décide de réaliser une délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune des Avvelles.



Après en avoir débattu, le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité des présents.

Délibération tarifs de la cantine et de la garderie rentrée scolaire 2018/2019

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que celui-ci avait décidé en date du 17 juin 2014 de reprendre la compétence école, que les tarifs ont été maintenus jusque là et qu'il convient à ce titre, soit de modifier ou de maintenir les tarifs de la cantine et de la garderie pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les tarifs pour la rentrée 2018/2019 qui restent les suivants:

Tarifs garderie: 10 h pour 14€ / 20 h pour 28€

Tarifs cantine: 5 repas pour 27,25€/ 10 repas pour 48,50€/ 15 repas pour 65,25€



Le 7 novembre 2018, le président de la république, Emmanuel MACRON est venu visiter le futur site d'implantation de Cévital dans d'anciens locaux de PSA.

Le président de la république a profité de son itinéraire mémoriel (festivités du 11 novembre) pour découvrir le site, en présence d'Issad REBRAB, le PDG de Cévital.

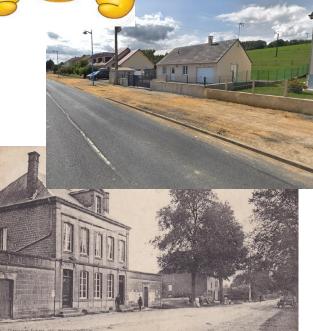
Au cours de cette visite, nos élus ont pu échanger leurs avis et découvrir ce projet fortement intéressant pour notre département : à la clé, plus d'un millier d'emplois.



Les Ayvelles

Travaux

La réfection et la transformation de la rue du Bourg sont terminées et clôturent plusieurs mois de travaux d'aménagements de la « traversée du village ».





Si l'on veut que ces aménagements perdurent dans le temps, il faut respecter quelques règles de bons sens:

- Ne pas mettre de sel de déneigement sur la partie « rose » en béton désactivé. Il faut dans ce cas utiliser un sel de déneigement adapté.
- Ne pas rouler sur les massifs de fleurs et sur les pelouses.
- Stationner uniquement sur les places prévues à cet effet.
- Respecter la limitation de vitesse.
- Respecter les aménagements urbains (poteaux abimés, gouttières abimées ...)
- Autre exemple : le pot à crayon devant l'école a été détérioré.
- Ne pas laisser ses poubelles vides sur le trottoir.



"Nous avons des soupçons pour ces dégradations volontaires, sur certains jeunes du village. Faute de preuve, pour l'instant cela reste impuni, mais la gendarmerie travaille de concert avec l'équipe municipale pour y remédier."

Si vous souhaitez ne plus recevoir de PUB dans votre boite aux lettres, un autocollant STOP PUB est mis à votre disposition à l'accueil de votre

STOP PUB!



Février 4 2019

mairie.



Travaux

Réfection de la petite salle communale





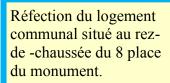




Création d'un WC aux normes PMR (accessibilité handicapé)















Infos communales



CENTRE DE LOISIRS : TOUJOURS LE SUCCES !

Nous savons que le centre de loisirs est très apprécié par les enfants et les parents. Les activités proposées par Harmony et son équipe rencontrent toujours un vif succès. Les vacances de la Toussaint en sont un nouvel exemple : 41 enfants l'ont fréquenté et se sont vus proposer diverses activités : piscine, bowling ainsi que la plaine de jeux du 1^{er} étage offrant aux enfants une



piste de luge, des trampolines, une aire de construction, une piscine à boules, un toboggan, etc....., ainsi qu'un repas d'Halloween. Le centre s'est terminé le vendredi

par une fête déguisée avec un grand goûter pour les enfants.

Pendant les vacances de février, ce ne sont pas moins de 40 enfants qui ont pu profiter de multiples activités : jeux, coloriages, sorties cinéma et patinoire, cuisine avec confection et dégustation de pâtes bolognaises et de mousse au chocolat. Deux intervenants ont contribué à la réussite du centre en initiant les petits à la danse et les grands aux gestes de premiers secours.

Le centre s'est terminé sur une note de mardi gras avec une fête déguisée.

Comme toujours, les goûters des enfants sont fournis par le Centre.

Rendez-vous pour le prochain centre ouvert la 1^{ère} semaine des vacances de printemps.





UNE ROSE UN ESPOIR 27 et 28 avril 2019

Pour la deuxième année de nombreux motards se mettront de nouveau en quête pour cette action caritative dans notre localité.

Soyez généreux!

Pour rappel : le principe est de proposer une rose contre un don minimum de 2 € en porte à porte par des motards qui sillonneront notre village. Les bénéfices seront reversés directement et en intégralité au Comité Départemental des Ardennes de la **LIGUE CONTRE LE CANCER** et seront utilisés pour l'achat de matériel destiné à atténuer la douleur et améliorer les conditions de vie des malades Ardennais.

Sommes récoltées : 2017 : 21323 € 2018 : 38028 €





Etat civil 2018

-NOTARIO le 22 septembre

Naissances 2018



Pierre PINIAU né le 12 juillet Ryan PREVOTEAUX né le 14 août Valentin CHARLES né le 29 octobre Mao TAYMONT né le 19 novembre

Mariages 2018

Carine DURBECQ et Damien TUCCI le 23 juin Florence LOUIS et Emmanuel DE WAILLY le 28 juillet Elodie CARLIER et Cyril DEVILLE le 22 septembre Charline PALANCA et Christophe GARCIA





Décès de Madame Christiane THOMAS

Christiane, Isabelle est née le 28 février 1938 à Cornimont dans le département des Vosges. Elle a épousé Marc le 20 juillet 1957 à Cornimont. De leur union sont nées trois filles : Murielle, Brigitte et Nathalie. La fa-

mille est venue dans les Ardennes pour des raisons professionnelles, notamment à Mohon en 1965 pour, quelques années après, s'installer aux Ayvelles en 1973.

Christiane était estimée de tous ceux qui la connaissaient. C'était une belle personne, elle a été un repère pour l'ensemble de ses enfants et de tous ses petits-enfants : Audrey, Benjamin, Nicolas et Léopold.

Christiane est décédée le 26 novembre 2018 aux Ayvelles.

Décès 2018

Madeleine JOUARD : le 14 mai Bernard MORISOT : le 8 juillet Hervé CAPITAINE : le 11 août Jean-Pierre GUICHARD : le 12 août Christiane THOMAS : le 26 novembre



DECES de Bernard DOIZY un ami de la commune

Bernard DOIZY est né le 18 août 1931 à ETREPIGNY. Il a habité Chalandry où il fut élu maire à l'âge de 28 ans en 1959 et jusqu'en 1970. Après une pause il a repris des fonctions de conseiller municipal de 1983 à 1989.

Il était marié à Henriette précédemment décédée. Il a toujours été impliqué dans la vie de sa commune tant au plan municipal qu'au plan associatif. Avec son épouse il avait animé un club de gymnastique volontaire.

Après un court passage dans l'usine LEFORT il s'est dirigé vers l'assurance où il a réalisé une très belle carrière notamment au GAN.

A la suite d'un accident en 1974, il avait été diminué mais n'avait jamais perdu ni son dynamisme si son sourire. La succession de ses ennuis de santé n'ont jamais eu raison de sa bonne humeur, de sa gentillesse et de son humour.

Bernard DOIZY, « le plus ayvellois des habitants de Chalandry Elaire » était, depuis 1966, membre de l'association des anciens combattants. En 2000, les sections des Ayvelles et de Chalandry Elaire ont fusionné. En 2009, Bernard DOIZY a accepté d'être président de la section, jusqu'en 2015.

Bernard DOIZY s'est toujours montré généreux et a constamment œuvré pour le bien de ses concitoyens et pour le développement communal notamment entre Chalandry et Les Ayvelles.

Merci MONSIEUR DOIZY pour votre travail et la commune des Ayvelles vous sait gré de tout ce que vous lui avez apporté comme maire d'une commune voisine, comme président des anciens combattants et comme ami.





Histoire de notre village

La famille d'AMBLY

ARMES : « d'argent à trois lionceaux de sable lampassés de gueules »

La maison d'Ambly, d'origine chevaleresque, paraît tirer son nom de la terre et de la seigneurie d'Ambly, dans l'élection de RETHEL. Elle est connue depuis 1526.



La terre d'Ambly fut érigée en marquisat, par lettres de novembre 1768 en faveur de Claude Jean Antoine d'Ambly, maréchal des camps et armées du Roi. A cette terre furent réunies plusieurs autres seigneuries et justices et soixante quinze arpents de bois furent cédés et abandonnés en plein fief au même Claude d'Ambly dans la forêt d'OMONT en échange du droit que lui et ses auteurs avaient de prendre leur chauffage dans cette forêt.

La filiation de la famille d'Ambly est établie et justifiée depuis Regnault dit « Engoulevent » qui possédait en outre de la terre de son nom, les seigneuries de MALMY, d'OLIZY, SCHARSON, SAULT, PERTHES, MARQUIGNY, VENDRESSE etc... Ce seigneur qui avait le commandement des troupes du duo de Bourgogne, suivit Saint Louis dans sa première croisade. Peu de temps après son retour il obtint le droit d'usage dans la forêt d'OMONT pour lui et ses successeurs.

Cette famille a formé quatre branches :

- ¤ La première finit au XVIème siècle en la personne de Jeanne d'Ambly mariée deux fois et qui mourut sans enfants.
- ¤ La deuxième commencée par Simon d'Ambly finit au « dernier siècle » au quatorzième degré avec Marie Jeanne Louise Antoine Catherine d'Ambly qui épousa par contrat passé devant Guérin, notaire royal à CHEMERY, le 9 décembre 1773, Gaspard Hardouin François, vicomte d'Ambly. Par cette alliance les deux branches se trouvaient réunies après sept degrés.
- ⁿ La troisième branche a pour auteur au huitième degré Philippe d'Ambly, seigneur de MALMY, au XVIème siècle, gouverneur de DONCHERY et se trouvait représentée en 1830 par Eugène Charles Antoine d'Ambly, marquis d'AMBLY né à REIMS le 20 mai 1775.
- ¤ La quatrième prend son origine à Louis Clériadus d'AMBLY, appelé « le chevalier », puis le comte des AYVELLES, page de la duchesse d'ORLEANS, plus tard capitaine d'infanterie au régiment du Perche. Le comte des AYVELLES fut père de deux enfants dont le second, Charles Louis, celui qui fut « présenté » mestre de camp de cavalerie, aide major de la gendarmerie, épousa Agnès CHASTEL en 1770.

A l'époque de la Révolution, la maison d'ambly était représentée par le marquis d'Ambly (Claude Jean Antoine), le vicomte d'Ambly (Gaspard Hardouin François) qui comparurent, le premier en personne, le second par procuration, à l'assemblée particulière de la noblesse du baillage de REIMS le 2 avril 1789, et par Eugène Charles d'Ambly, seigneur de la baronnie des Grandes et Petites Ayvelles. Il avait pris part à l'assemblée de la noblesse du baillage de VITRY le FRANCOIS le 18 mars précédent.

Dans un prochain bulletin nous reviendrons sur le rôle particulier tenu par Claude Jean Antoine d'AMBLY notamment comme député du baillage de REIMS à l'assemblée Nationale de 1789.





Cinq questions à Mme DESTREE

Directrice du groupement scolaire



1 – Pouvez-vous nous présenter l'équipe pédagogique ?

Sur le site Les Ayvelles

PS – MS: Enseignante : Mme DEHOCHE Virginie, titulaire du poste depuis la rentrée 2017

ATSEM: Mme BILLY Catherine

MS – GS: Enseignante: Mme MASLACH Valérie, titulaire du poste depuis 2003

ATSEM: Mme LACROIX Marie

GS – **CE1** : Enseignante Mme MAHAUT-CRUSSY Audrey, sur le site depuis le regroupement

Les Ayvelles/Chalandry-Elaire

Madame SAUCE Judicaëlle, décharge du jeudi pour l'année scolaire

CP: Enseignante et Directrice : Mme DESTREE Nathalie, sur l'école depuis 2003

Mme SAUCE Judicaëlle, décharge du mardi pour l'année scolaire

Sur le site Chalandry-Elaire

CE2-CM1: Mme SCHNEIDER Rachel, titulaire du poste depuis la rentrée 2018 **CM1-CM2**: Mme GETIEAUX Lucie, sur le poste pour l'année scolaire

2 AESH sur l'école : Mme LAMBERT Aurélia et M VERRIER Cyril

2 – Comment se déroule cette année scolaire ?

Il existe une très bonne entente et cohésion au sein de l'équipe.

Nous avons eu la visite du Père Noël le 18 décembre (voir photos page 13).

Tous les enfants sont allés au cinéma le 20 décembre.

<u>3 – Le numérique à l'école : Que pensez-vous de l'évolution de l'enseignement par rapport au numérique?</u>

Les enfants sont très bien habitués et savent utiliser les TNI (tableaux numériques). Nous allons mettre à contribution leur réception aux tablettes que nous venons d'avoir.

4 – Quels sont vos projets?

Le 29 mars : Marché de printemps avec vente d'objets et de compositions florale – Chorale

Le 28 mai : voyage scolaire : PS et MS : Ferme de Liart

Pour tous les autres enfants : Les grottes de Han

Le 2 juillet : Fête de fin d'année sur le thème de l'Asie.

5 – Il y a-t-il un autre sujet dont vous voudriez nous parler?

Nous venons de recevoir une subvention de 1500 € de la DIDEN pour la création d'une BCD à l'école (bibliothèque) et la Mairie va nous allouer également une subvention identique.

PEDICURE

La pédicure se déplacera et assurera les soins à domicile dans notre commune les mardis: 26 février, 4 juin, 3 septembre et 26 novembre.

9

Vous pouvez téléphoner au 03.24.59.02.20 pour prendre rendez-vous



Le Sedan Charleville 2018

Cette année encore une belle journée pour des sportifs motivés. Rendez-vous en 2019 pour la course centenaire.



Conseil Municipal Enfants

Le 8 octobre 2018, les nouveaux membres du CME ont procédé à l'élection du maire enfant.



Les membres du CME sont Tom, Lola, Emil, Caroline, Lilou et Laure. Lors de la deuxième réunion le 12 novembre, de nouveaux membres sont venus : Eléa, Clémence, Lola et Sheraz.

Le 16 novembre 2018, ils ont participé à la plantation officielle de l'arbre du centenaire au fort des Ayvelles avec les maires de Villers Semeuse et des Ayvelles et l'adjointe d'Aiglemont.







Saluons cette belle initiative Le club de foot en mode écolo

Un stage de foot concernant de jeunes joueurs du club s'est déroulé en octobre 2018 au terrain de sport. Les organisateurs leur



ont proposé de participer à une

opération de nettoyage des abords du terrain de foot notamment le long de la clôture.

Saluons cette belle initiative écologique et éducative et remercions ces jeunes joueurs du club, le président de l'association, Jean-Michel MARECHAL, les organisateurs et les animateurs du stage, notamment David ROUSSEAU.

Au cours de la deuxième semaine des vacances d'avril un nouveau stage sera organisé par le club.



Cérémonie du 11 novembre

C'est sous une pluie battante que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Malgré le temps, de nombreuses personnes avaient fait le déplacement. Elles se sont rendues en premier lieu

- à Chalandry-Elaire, puis au monument aux morts de Les Ayvelles. Des écoliers en costume d'époque ont lu quelques lettres de poilus. La fanfare d'Aiglemont a accompagné la manifestation. Les médaillés de cette cérémonie sont :
- Monsieur BROYER Gilbert (LES AYVELLES) Croix du Combattant
- Monsieur LENOIR Serge (CHARLEVILLE-MEZIERES) Croix du Combattant
- Monsieur POTIER Claude (VILLERS-SEMEUSE) Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre.
- Monsieur VINEL Maurice (CHALANDRY) Médaille d'Afrique du Nord.

Le verre de l'amitié a clôturé cet hommage.





SAINT NICOLAS le 1er décembre

La météo n'ayant pas été très clémente cette année, Saint Nicolas et le Père Fouettard ont dû écourter la tournée du village le samedi 1^{er} décembre. La joie des enfants n'en a pas pour autant été entamée puisque

tout le monde s'est réuni dans la salle des associations autour d'un grand goûter après la traditionnelle distribution de paquets de bonbons. Cette belle journée s'est poursuivie par un spectacle de clown proposé par les **DINGO ZI KOS** très apprécié des petits et des grands.





Après une belle partie de rigolade tout le monde s'est quitté en se donnant rendez-vous pour décembre 2019.

Après-midi festif pour les séniors

La Mairie a encore gâté ses anciens en leur proposant un goûter-spectacle. Aline et Arthur les ont divertis en interprétant des chansons très variées. Cet après-midi a rassemblé une soixantaine de personnes. Nos aînés sont repartis avec leur colis de Noël. Pour les personnes absentes, les conseillers

municipaux ont joué au Père Noël la semaine suivante en allant distribuer les colis à domicile.





LE BUS ENCHANTE DE NOEL

Pour la troisième année consécutive, le bus enchanté de Noël a fait étape devant les écoles des Ayvelles et de Chalandry-Elaire et pour la 3^{ème} année consécutive, le



ramassage des jouets au profit des enfants défavorisés, a remporté un vif succès.

Cette opération est organisée par les TAC qui remettent ensuite au Secours Populaire l'ensemble des jouets gentiment offerts par les enfants de nombreuses écoles.



Un grand merci aux enseignantes et aux enfants pour leur générosité.





VŒUX DU MAIRE LE 18 JANVIER



Cette année, les vœux du Maire ont remporté un vif succès. M LEBRETON, Maire des Ayvelles, a présenté le bilan pour l'année 2018 en présence de M DARKAOUI ALLAOUI Darkaoui, M Pierre DELFORGE (représentant M Boris RAVIGNON), Mme Véronique CORME (représentant M Marc LAMENIE). La Gendarmerie, les conseillers municipaux et une centaine de citoyens étaient également présents. Afin d'étayer son discours, un diaporama réalisé par Mme Sylvie DELANDHUY, adjointe, a défilé tout au long de la soirée pour relater les événements passés. Après avoir remercié toutes les personnes présentes,



M LEBRETON invita l'assemblée à se réunir autour du verre de l'amitié qui clôtura la soirée.



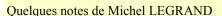


Divertissements

BUGNES ou CROTTES D'ÂNE

Recette de grand mère

«... Préparez votre pâte... dans une jatte ... dans une jatte plate..."





Ingrédients: 1 kg farine

6 œufs

1 pincée de sel

250 gr de beurre

50 gr de sucre

1 paquet de levure boulanger

3 morceaux de sucre

Un peu de lait



Mettre la levure dans un pot, ajouter 3 morceaux de sucre un peu de lait et laisser monter.

Faire une fontaine avec la farine, ajouter les œufs, le sel et délayer avec un peu de lait.

Ajouter le beurre mou délayer avec un peu de lait, ajouter la levure remuer et battre.

Faire une boule avec la pâte et laisser reposer (2 heures), couvrir avec un torchon.

Etendre la pâte au rouleau pas trop fine.

Couper en forme variée selon son goût (rond, rectangle, losange, bande pour faire un nœud) **CUISSON**

Plonger dans l'huile bien chaude quelques minutes.

Egoutter et mettre du sucre fin.



L'armoise : la plante des femmes Artemisia vulgaris

Quelques plants dans notre jardin communal médiéval



L'armoise et les plantes de sa famille, comme l'aurone et l'absinthe, sont particulièrement décoratives avec leurs feuilles finement découpées et leurs nuances de vert allant du sombre à l'orangé.

Elle est dédiée à la déesse **Artémis**, protectrice des vierges et des femmes malades. Artémis est le nom grec de la déesse de la chasse Diane, protectrice des accouchements et des naissances.

L'armoise est reconnue pour régulariser le cycle des menstruations (attention néanmoins au dosage : consultez votre pharmacien).

Selon Albert le Grand, l'Armoise est une plante qui porte bonheur et que toute personne qui envisage de faire un voyage doit prendre avec elle. On l'appelle aussi l'herbe du voyageur.

De même, celui qui en porte sur lui ne craint pas les mauvais esprits, ni le poison, ni l'eau, ni le feu et rien ne peut lui nuire.

De plus, si on en tient dans sa maison, le tonnerre ne tombera point dessus, ni aucun air venimeux ne l'infectera, pourvu qu'on la mette à l'entrée.

JARDINS COMMUNAUX

Il reste des jardins communaux disponibles. Vous pouvez vous renseigner à la mairie.



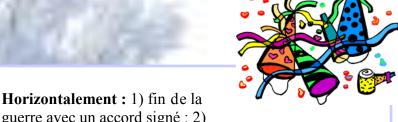


Solution du n° 53 V Е L U 0 R E C Н В R Ε U A Е A R D L Е Α C Т Т E O L E T N Е Е O S

Ē

14 - 18 **MOTS CROISES** 1 H G D C B A 1 2 3 4 5 6 7 8

Festivités et animations



guerre avec un accord signé; 2)

cale en forme de V – ville de la Meuse lieu de terribles combats : 3) institut national de l'audiovisuel - chiffre d'affaires ; 4) ancien testament - manteau fait d'une couverture ayant un trou; 5) nom du dernier poilu mort pour la France le 11/11/18; 6) liquide sans saveur – nom antique de la Volga; 7) outil tranchant à lame recourbée; 8) tel le Pierge – île des rhétais ; 9) comme les « gueules ».

Verticalement: A) pilotes d'avion; B) quand le poilu revint chez lui, il...; C) ni nous, ni vous; D) quatre chez les romains - Pays Bas - avance !; E) les poilus en avaient besoin et en cas d'accident on les appelle ; F) fossés pour se protéger pendant la guerre de 14 - 18 ; G) idem tout court engin blindé avec chenilles; H) symbole chimique du cuivre - interjection d'étonnement - petite prairie ; I) commencées en donnant le ton pour des chansons

Dates à retenir

Le 20 avril Chasse aux œufs



Terrain de football

Le 27 et 28 avril Une rose, Un espoir

Toute la commune

Le 28 avril

Journée du souvenir

Place du monument

Le 8 mai

Victoire 1945

Place du monument

Le 15 et 16 juin

Fête patronale

Derrière la mairie

Le 14 juillet

Fête nationale

Place du monument

Le 14 juillet

Brocante



Derrière la mairie

